



UES SOPRA STERIA
S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS

CADRE ou ETAM, Telle est la question ? Tout change au 1^{er} janvier !

Transmettez à tous les salariés du groupe autour de vous : pour avoir les nouvelles et infos de dernière minute, par vos élus CE Cfdt, il faut être inscrit sur L'Essentiel, pour cela un seul mail au robot de yahoo, à EssentielSopra-subscribe@yahoogroupes.fr !

Avant le 1^{er} janvier 2019 tout cadre acquerrait au minimum 120 points de retraite complémentaire cadre AGIRC. Soit environ **50 € de rente annuelle par année de cotisation**.

Suite à la négociation des partenaires sociaux sur les retraites complémentaires,

- Au 1^{er} janvier 2019, les cadres dont le salaire est inférieur à 39732 €, soit 3056 €/mois¹ n'acquerront plus de point retraite AGIRC.
- Au 1^{er} janvier 2019, les cadres dont le salaire est compris entre 39732 € et 43997 €, soit 3056 €/mois à 3384 €/mois, n'acquerront plus que 1 à 119 point retraite AGIRC.

En clair, il n'y aura plus de différence entre ces salariés dit « Cadre » et les salariés dit « Etam »

Combien de salariés sont impactés par cette décision et la perte de 50 €² de rente annuelle par année de cotisation ?

- **8073 salariés de Sopra Steria Group**
- **588 salariés de Sopra Banking Software**
- **882 salariés de Sopra Steria I2S2**
- **235 salariés de Sopra HR Software³**

Nous sommes conscients que la direction n'est pas « responsable » de cette décision.

MAIS LA DIRECTION EST RESPONSABLE DU SALAIRE DE SES SALARIÉS « CADRES » !

Pensez-vous que la dénomination de « cadre » sera pertinente au 1^{er} janvier 2019 ?



Pensez-vous que la citation « les cadres ne font pas d'heure supplémentaire » que la direction clame haut et fort aurait le même écho auprès de ces salariés, si ceux-ci étaient des « Etams » d'autant plus qu'ils sont aux 35h ?

Pensez-vous que les salaires de ces salariés dit « cadres » sont à la hauteur de leur statut ?

Pensez-vous que ces salariés aux 35h vont se sentir dans une « société d'ingénieur » ou une « société d'ouvrier » ? (Dixit l'argumentaire de la direction sur le référendum du temps de travail chez SBS)

Pensez-vous qu'il ne vaut mieux pas re-classifier ces salariés afin de ne plus continuer à se moquer d'eux ?

... À vous de juger maintenant !

¹ Salaire mensuel sur 13 mois

² Une minorité de cadres (moins de 10%) perdra de 1 € à 50 €.

³ Données NAO 2019. En attente pour Axway

